La Caisse des Dépôts perd son triple A, le commentaire de Thierry Ravot, Directeur régional

mercredi 25 janvier 2012, par lpe

La Caisse des Dépôts, établissement public, vient de perdre son triple A ; une baisse de notation attribuée par l’Agence Standard & Poor’s. Face à cette annonce, Thierry Ravot, Directeur régional de la Caisse des Dépôts, a bien voulu nous livrer son commentaire :
"La Caisse des Dépôts est mise sous surveillance au même titre que l’Etat qui lui apporte une garantie finale, mais ce AA+ ne remet en aucune façon notre politique d’investissements. En effet, nos capacités financières n’ont pas de corrélation avec ce genre de notation car nous sommes amenés à emprunter chaque année au niveau national environ 12 milliards d’euros sur un total de bilan supérieur à 180 milliards, soit à peine 7%.
D’ailleurs, notre action est, depuis novembre dernier en nette augmentation : plus de 100 millions d’euros ont été consacrés par la Caisse de Poitou-Charentes entre novembre 2011 et janvier 2012 au soutien de l’investissement des collectivités face au désengagement de leurs partenaires bancaires habituels."

Quel est votre regard face à l’impact des agences de notation ?
"Ces agences sont celles qui n’ont rien vu venir en 2008 ; maintenant leur notation AAA sur la Banque Lehman Brothers. Leur analyse est donc à relativiser ; d’ailleurs, le passage de la France du triple A au AA+ n’a pas empêché cette dernière d’emprunter à un taux plus avantageux !"

Propos recueillis par Cécilia Rochefort